

Rapports d'études

Année 2006

Les rapports suivis de l'icône [www](#) ne sont pas disponibles sous forme papier mais peuvent être téléchargés au format Acrobat.

Usages contemporains de plantes et champignons hallucinogènes - Une enquête qualitative exploratoire conduite en France. décembre 2006 Ce rapport de recherche sur les plantes et les champignons hallucinogènes a été réalisé dans le cadre du dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) de l'OFDT, dont l'objectif est d'identifier et de décrire l'évolution des tendances et les phénomènes émergents liées aux produits illicites ou détournés de leur usage. Depuis un certain nombre d'années, les observations de terrain montrent un usage en pleine expansion de même qu'une diversification des substances relevant de cette famille de produits. Ce constat appelle une investigation plus approfondie permettant de comprendre les motivations des personnes qui ont recours aux plantes et aux champignons hallucinogènes. Pour ce faire, l'étude a adopté une approche qualitative fondée sur le recueil de trente entretiens auprès d'usagers ayant consommé, au moins six fois dans l'année précédant l'enquête, des plantes ou des champignons hallucinogènes. À partir de ces différents entretiens, une typologie des différents sens investis dans la consommation des plantes et des champignons hallucinogènes a été construite afin de tenter de rendre compte des significations et des représentations associées à l'usage de ces substances.

Les centres spécialisés de soins aux toxicomanes en 2004 - exploitation des rapports d'activité-type des CSST. décembre 2006 [www](#) Le rapport d'activité type des centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST) et des centres de cure ambulatoires en alcoologie (CCAA) doit permettre de comprendre et de décrire de façon globale et homogène, la nature, le fonctionnement, l'activité de ces structures et les caractéristiques des personnes accueillies par ce dispositif spécialisé. La synthèse des données recueillies doit également fournir des éléments d'aide à la décision tant au niveau national que local et notamment dans le cadre de la mise en place des CSAPA (Centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie) à partir de 2007. Elle permet également à chaque CSST/CCAA de se situer par rapport aux moyennes nationales, en nourrissant ainsi la réflexion sur l'activité de chacune des structures de ce dispositif spécialisé. Cette synthèse porte dans une première partie sur l'activité des CSST en ambulatoire, dans une seconde partie sur l'activité d'hébergement (Centres thérapeutiques résidentiels, centres thérapeutiques communautaires et appartements thérapeutiques) et dans une troisième partie sur l'activité des CSST en milieu pénitentiaire. Un rapport distinct fournit les informations sur l'activité des CCAA.

Violences physiques et sexuelles, alcool et santé mentale. octobre 2006 . [www](#) Le lien entre alcool et violence est présupposé depuis longtemps mais la recherche échoue à démontrer une relation causale directe. A travers l'examen de 2 207 affaires pénales enregistrées durant une année (1999-2000) par le parquet d'un tribunal de grande instance de la région parisienne, cette recherche permet, avec les limites propres aux sources judiciaires d'établir des cooccurrences entre la commission de divers actes de violence et la présence d'une alcoolisation de l'auteur, qu'elle soit habituelle et/ou au moment des faits. L'analyse est également affinée par des informations sur les victimes, la gravité des actes et surtout, sur les caractéristiques socio-démographiques des auteurs, leurs antécédents judiciaires et leurs antécédents de santé. Cette recherche vise aussi à examiner la prise en compte de l'alcoolisation des auteurs dans les décisions judiciaires, lors de l'orientation ou non de l'affaire vers le tribunal correctionnel et dans le choix de la sanction pour les affaires poursuivies. Autre point abordé : la justice française offre la possibilité de prendre en charge les problèmes d'alcool des auteurs d'infractions, notamment à travers des obligations de soins associées aux peines courantes ; le rapport permet de savoir dans quelles proportions les juges ont recours à ces mesures et pour quels auteurs. Enfin, au-delà de la question de l'alcoolisation, ce rapport offre une vision plus large du traitement pénal des auteurs de ces infractions violentes, l'analyse bénéficiant d'une abondance de détails rarement réunis jusqu'à présent dans ce type de recherche.

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs ». septembre 2006 . [www](#) Dans le cadre de la lutte contre le tabagisme en milieu scolaire, les pouvoirs publics ont mis en place un projet expérimental au sein de 22 lycées pilotes visant à ce que ces établissements scolaires deviennent à terme des lieux non fumeurs. Cette expérimentation de lycées « non-fumeurs » s'accompagne de plans d'actions de prévention, de réglementations internes et d'orientation pour favoriser l'aide au sevrage tabagique ainsi que de plans de formation du personnel infirmier exerçant dans les établissements concernés. Dans le cadre de cette expérimentation se déroulant sur cinq ans, les lycées pilotes définissent eux-mêmes leur propre projet « lycée non fumeur » (dit LNF), avec le soutien méthodologique et le matériel de l'INPES et dans le cadre des CESC lorsqu'ils existent. Les pouvoirs publics, représentés par un Comité de pilotage, ont souhaité se doter d'un outil d'évaluation des effets de la politique de réduction du tabagisme dans les établissements-pilotes, auprès de la communauté scolaire concernée. Cette évaluation, qui couvre les trois premières années de l'expérimentation (de 2003-2004 à 2005-2006), devait apprécier l'atteinte des objectifs assignés au projet « lycées nonfumeurs », quant à l'application de la réglementation, la prévention et l'aide à l'arrêt du tabac.

"Consultations cannabis" - Enquête sur les personnes accueillies en 2005. septembre 2006 . [www](#) L'enquête sur les personnes accueillies en consultation cannabis a été menée en 2005, auprès de 4 200 consultants (consommateurs ou entourage d'un consommateur). La première partie du rapport décrit le contexte et les objectifs de l'enquête, ainsi que les caractéristiques de l'échantillon. La deuxième partie trace le profil socio-démographique des consultants accueillis un mois donné. La troisième partie s'intéresse aux profils de consommation, du point de vue de la fréquence, de l'intensité et de l'âge d'expérimentation de l'usage de cannabis, en détaillant également les consommations associées d'alcool, de tabac et d'ecstasy. La quatrième partie aborde l'origine du recours à la consultation cannabis : démarche spontanée, suggestion de l'entourage ou orientation judiciaire. Les spécificités de cette dernière population y sont analysées en détail. La cinquième partie explore les facteurs associés au diagnostic d'usage et pose la question des critères d'élaboration d'un diagnostic d'usage à risque, nocif ou de dépendance cannabique. Enfin, la sixième partie caractérise le suivi offert en consultation cannabis, en cartographiant les pratiques professionnelles en vigueur, du point de vue de l'orientation vers d'autres structures, de l'utilisation de tests de repérage de l'usage problématique, etc.

Le coût des traitements et de la mise en œuvre de la loi dans le domaine des drogues. mai 2006 . [www](#) Combien coûte le traitement des cancers du

poumon des fumeurs ? Quelles pathologies engendrent la consommation d'alcool et quel en est le coût pour la collectivité ? Dans quelle mesure la cocaïnomanie affecte la santé des individus et augmentent les dépenses de soins de la société ? Quel est le coût d'un procès consécutif à une infraction sur la loi sur les stupéfiants ? Voici, à titre d'exemples, les questions auxquelles le présent rapport permet de répondre. Regroupant une multitude de données statistiques sanitaires et de comptabilité publique de 2003, le rapport « Le coût des traitements et de la mise en œuvre de la loi dans le domaine des drogues » constitue un volumineux travail inédit en France. Il intéressera aussi bien les professionnels de santé que tous les publics investis dans la problématique des usages de drogues licites et illicites.

Le coût social des drogues en 2003. Les dépenses publiques dans le cadre de la lutte contre les drogues en France en 2003. avril 2006 : [www](http://www.observatoire-drogues.fr)

Depuis une dizaine d'années, à l'initiative de l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies, le coût social des drogues licites et illicites supporté par la collectivité est régulièrement évalué. L'analyse proposée dans ce rapport focalise sur la dépense publique entendue comme le coût de la politique engagée par l'État pour traiter la question des drogues à travers la répression, les soins et la prévention. La démarche, reprise et améliorée des deux précédentes évaluations de 1995 et 1998, a consisté en l'envoi à chaque ministère concerné d'un questionnaire relatif à chacune des drogues traitées dans cette étude. Ce sont au final les dépenses de dix ministères, ainsi que celles de la MILDT, qui sont examinées. Le lecteur trouvera alors pour chaque ministère les dépenses engagées dans la lutte contre les drogues qu'elles soient licites (tabac, alcool) ou illicites et ventilées en fonction des moyens mis en œuvre. En intégrant les crédits de la MILDT, les dépenses publiques, toutes drogues confondues, s'élevaient à 1 159,12 millions d'euros pour l'année 2003 ; l'essentiel des dépenses concernait les drogues illicites (environ 80 %), la part la plus faible étant consacrée au tabac (moins de 5 %). Au final, la part des dépenses imputables à la lutte contre les drogues licites et illicites a représenté 0,33 % des dépenses publiques totales en 2003

2011 / 2010 / 2009 / 2008 / 2007 / 2006 / 2005 / 2004 / 2003 / 2002 / 2001 / 1997-2000